

Le bloc islamo-collabo Juppé-Fillon

Va-t-on vers un éclatement de l'UMP ? On le sait le scrutin, riche en rebondissements, est resté serré : quelques voix entre les deux hommes, sur pas loin de deux cent-mille membres de la formation issue des avatars du parti gaulliste.

François Fillon ne maintiendrait plus sa candidature, bien que les votes non comptés –ceux de Wallis et Futuna, de Nouvelle Calédonie et de Mayotte- le donneraient vainqueur, avec moins de vingt voix d'avance.

L'homme, qui a laissé son nom à un nième plan de restrictions en matière de retraites, envisagerait d'aller devant les tribunaux

En d'autres termes, celui qui appelle à l'aide Alain Juppé s'apprête à organiser une scission judiciaire de sa formation politique. On vit donc présentement une crise ouverte de l'UMP. Notons aussi, que « l'anti-droitisation » de l'UMP s'accommode d'un raisonnement, oh pas antisémite, certes, mais d'un raisonnement qui aime bien les Juifs, mais pas comme président de leur formation...parce que de méchants antisémites pourraient, à cause de cela, ne pas voter UMP dans quatre ans.

Les Juifs de l'UMP, pour François Fillon, seraient-ils comme ceux de la rue Copernic pour Raymond Barre, quand même un peu coupables par définition, dès leur naissance ? Des gens toujours, et par nature, un peu coupables, provoquant la mort de « français innocents », à cause de l'attentat dirigé contre une de leurs synagogues.

Le bloc Fillon-Juppé, contre ce qu'ils appellent la « *droitisation* » attachée au nom de Copé, révèle d'autres dessous de l'affaire

Alain Juppé, comme son associé Fillon, reste associé à un plan antisocial contre les retraites (celui de 1995). Mais il n'est pas que cela. Juppé est l'homme qui laissera « *halaliser* » la restauration scolaire à Bordeaux.

Il est aussi « l'ami » du recteur Tarek Obrou, un brave et bien poli de « frère musulman » à qui, l'utilisation de la tactique de la « taquiyya », fait donner dans le style, -se voulant rassurant-, des précieuses ridicules.

Pour revenir à la compétition interne à l'UMP, devenue publique, on observera que la victoire en voix de l'anti « *droitisation* » selon Fillon viendrait, non pas des trois départements d'outre-mer ou des « DOM-TOM » comme il a pu être dit ou écrit, mais de deux Tom et d'un troisième devenu DOM il y a deux ans.

La victoire du zélé serviteur de la commission de Bruxelles résulterait, avec moins de vingt voix, du renfort des deux territoires d'outre-mer et d'un ex territoire devenu département français il y a deux ans. Il s'agit, rappelons-le, de la nouvelle Calédonie, de Wallis et Futuna et de Mayotte, île de l'archipel des Comores.

En Nouvelle Calédonie, territoire d'outre-mer (TOM), l'ancien parti gaulliste (le RPR) possédait une base réelle au sein de la population Caldoche, dont de nombreux membres sont des descendants des parisiens déportés dans l'archipel kanak après l'écrasement de la Commune parisienne de 1871.

A Wallis et Futuna (TOM), nous sommes devant des populations mélano-polynésiennes essentiellement tribalisées, au sein desquelles l'autorité des chefferies traditionnelles compte toujours. C'est dire que le vote, dans un sens ou un autre n'y est pas nécessairement un choix personnel significatif par rapport aux échéances auxquelles la France et les Français sont confrontés en 2012 et seront toujours confrontés en 2013, 2014, et 2015.

A Mayotte, île ayant refusé, à la fin des années soixante-dix, d'opter pour l'indépendance politique au profit du statut de TOM, puis ayant souhaité et obtenu -à une écrasante majorité- sa transformation en département de la république française, nous avons aussi une population toujours fortement empreinte de solidarités et d'automatismes claniques, le tout formaté par un islam exclusif et influent. La position vis-à-vis de l'islam ou la sympathie ou l'antipathie pour ce qui pourrait prétendre le limiter ou en réduire la liberté d'action, reste un élément de première grandeur dans un choix électoral mahorais. De ce point de vu, les accointances juppéistes, très en phase avec les frères musulmans régulièrement présentés par le Maire de Bordeaux comme relevant d'un « islam modéré », n'a-t-il pas pesé sur les choix du collègue des Mahorais venus voter pour le futur président de l'UMP ? La question n'est-elle pas légitime ? Pour le CRAN, elle ne paraît même pas l'effleurer. Surement est-elle « raciste » du point de vue de ce groupuscule.

Si l'on résume l'affaire, le candidat de la « droite », à la prochaine élection présidentielle, pourrait ainsi dépendre du choix d'une ou deux dizaines de personnes parmi les membres de l'UMP de deux territoires plus ou moins autonomes, dotés de leur propre gouvernement local, et de celui d'un ancien territoire d'outre-mer ne regrettant d'être devenu département français, il y a deux ans, que pour ce qui concerne les restrictions apportées à l'autorité des Cadi musulmans. Ces derniers continuant d'exercer des fonctions légales de juges lorsque Mayotte était encore un TOM, mais qui ne le peuvent plus dans le cadre départemental.

Vu sous cet angle, la candidature « *anti-droitisation* » de l'UMP, contre la « droitisation » de la loi contre la bourqua, contre la « droitisation » de l'UMP exprimant des critiques publiques à l'encontre de dérives sectaires de tenants du mois de jeûne du ramadan (tel celle concernant l'incident du pain au chocolat dénoncé par François Copé), la

candidature Fillon-Juppé convenait mieux à un électorat regrettant d'avoir choisi un statut français affaiblissant le pouvoir légal des Cadis.

Dans ce conflit qui n'a rien d'interne à un parti, le CRAN (proche du PS terranoviste) s'autorise à commettre une mesquine vilénie. Il veut ainsi voir dans l'oubli, volontaire ou involontaire, des voix d'électeurs UMP des deux TOM et de l'ancien TOM, un « lapsus révélateur ». Ce *lapsus* exprimerait le mépris de l'UMP et de ses instances soutenant Copé, pour la « diversité » ultramarine. Les méchants...racistes, n'est-ce pas ? !!!

Ainsi pour les gugusses du CRAN, dont la pitance provient presque à 100% de fonds publics, l'UMP de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane (Départements français depuis 1946, où vivent et travaillent pas loin de huit-cent mille afro-antillais et guyanais) ça n'est pas la « **diversité d'outre-mer** ». Dans la nouvelle équation politique du CRAN, la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique, ça ne compte pas.

Après avoir été départements « **entièrement à part** », le CRAN et ses conseillers terranovistes, ne manquant pas de toupet (je n'ose pas dire ne manquant pas de cran), en font des ultramarins *entièrement à part*...pour justifier un grotesque et vicieux raisonnement politicien de bas étage, voulant jeter leur petit caillou et de la boue « raciste » à la méchante face de François Copé.

Alain Rubin